



La visite FranceMobil

Afin de bien préparer la visite FranceMobil dans votre établissement, nous vous prions de bien vouloir tenir compte les principales conditions pour le bon déroulement de l'animation. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'animateur/-trice se réserve le droit de refuser d'intervenir.

Conditions d'intervention

- Les animations doivent avoir lieu en présence d'un/e professeur/e.
- Nombre d'animation pour les établissements de la formation générale : jusqu'à 4 animations par jour pour des groupes de 25 élèves maximum (une animation = une heure de cours, donc 45 minutes). A partir de la 8^{ème} classe, les animations peuvent durer deux heures de cours, soit deux fois 45 minutes : dans ce cas, seules 2 animations peuvent être prévues par jour.
- Nombre d'animation pour les établissements de la formation professionnelle : jusqu'à 4 animations par jour pour des groupes de 25 élèves maximum (pour chaque groupe, une animation peut durer une heure de cours, soit 45 minutes, ou bien possiblement deux heures de cours, soit deux fois 5 minutes).
- Dans l'idéal, toutes les animations se déroulent dans la même salle.
- Une salle de classe normale équipée d'un tableau, de chaises disposées en cercle doit être mise à la disposition de l'animateur/-trice pour les animations avec les élèves. Merci de la préparer au moins 30 minutes à l'avance.
- La Renault Kangoo doit pouvoir être garée dans un lieu sûr, au mieux dans la cour de l'établissement, de façon à pouvoir être vu par les élèves.
- Le secrétariat ainsi que le gardien de l'établissement seront informés de l'heure exacte d'arrivée de l'animatrice ou l'animateur.
- L'établissement se charge d'inviter la presse locale.
- Après l'animation, l'établissement se déclare prêt à remplir un questionnaire d'évaluation de la visite FranceMobil.

Nous vous remercions de votre engagement pour le bon déroulement de l'animation.

Pour de plus amples informations, nos animatrices et animateurs se tiennent à votre disposition.